



LA VOIE de la RÉUSSITE^{MC}

Conseils d'experts sur la façon d'aborder
les ventes d'assurance maladies graves

PASSER DE LA PLANIFICATION DES PLACEMENTS À L'ASSURANCE MALADIES GRAVES

Évaluer la santé du régime de placement actuel de votre client

À QUI CELA S'ADRESSE-T-IL? Toute cliente ou tout client qui détient des placements.

La plupart des clients croient qu'ils ont un plan financier solide une fois qu'ils se sont occupés de protéger leur famille, s'ils devaient mourir, et de protéger leur avenir en vue de la retraite. Ils pensent rarement à la vulnérabilité de leur épargne s'ils devaient recevoir le diagnostic d'une maladie grave.

Lorsque vous parlez à votre cliente ou votre client à propos de la façon de protéger son épargne, il est important pour votre client de comprendre que, comme lui, la plupart des gens n'ont pas songé à transférer le risque financier qu'un problème de santé important pourrait poser à leur épargne-retraite ou à leur portefeuille de placement. Si ce message n'est pas véhiculé lorsque vous présentez la notion de protéger ses placements, il repoussera cette idée, particulièrement si vous mentionnez qu'il ne s'est pas occupé de cette exposition au risque qui pourrait avoir un effet dévastateur sur sa planification financière.

Vous trouverez ci-dessous des argumentaires à utiliser lors de rencontres avec vos clients ou ceux de quelqu'un d'autre. Ils sont différents pour que votre client actuel ne se demande pas pourquoi vous ne lui avez pas fait mention de ce risque auparavant.



ARGUMENTAIRE À UTILISER AVEC VOTRE CLIENT DE PLACEMENTS

Notre planification et votre engagement envers notre planification en matière de placement me satisfont.

Je me dois de vous mentionner un risque financier qui n'est pas lié au rendement des placements et qui peut avoir une incidence considérable sur votre planification financière; je veux parler du risque de souffrir d'une maladie grave, comme un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral (AVC). La plupart du temps, quand ces problèmes de santé graves surviennent, les gens ne sont souvent plus en mesure d'effectuer leurs cotisations habituelles et pire encore, ils doivent retirer une large somme pour les aider pendant la période de rétablissement.

Heureusement, un médecin a reconnu que le fait de recevoir le diagnostic et de survivre à une maladie avait une incidence sur l'épargne des gens et a collaboré avec les assureurs afin de créer un produit pour les protéger financièrement. Grâce à l'assurance maladies graves, la compagnie vous verse une prestation qui fournit un supplément d'argent dans votre ménage au moment du diagnostic d'une maladie grave. Vous n'aurez donc pas à cesser de cotiser à vos placements ou à accéder à votre épargne durement gagnée.

Compte tenu du fait que le cancer frappera un Canadien sur deux au cours de sa vie, je préférerais confier ce risque à une compagnie d'assurance; cela vous paraît-il sensé?



ARGUMENTAIRE À UTILISER LORSQU'IL S'AGIT DU CLIENT DE PLACEMENTS DE QUELQU'UN D'AUTRE

La plupart des plans de placement sont élaborés en fonction de la mise de côté d'une certaine somme d'argent chaque mois avec pour objectif d'obtenir un certain taux de rendement, jusqu'à une date précise, qui permettra de réaliser cet objectif.

Ce que je vois rarement est un plan de retraite qui tient compte du scénario fort probable qu'une maladie grave puisse se produire et interrompre la capacité de continuer à effectuer ces cotisations. Aussi, je ne vois que très rarement des plans qui traitent du risque que le diagnostic d'un cancer pourrait exiger un retrait de sommes considérables comme soutien financier lors du rétablissement.

La plupart des Canadiens ne savent pas qu'il existe un produit relativement nouveau inventé par un médecin, soit l'assurance maladies graves, qui peut confier ce risque financier à la compagnie d'assurance. En échange d'une prime minime, la compagnie d'assurance vous verse une prestation qui vous permet d'obtenir des fonds supplémentaires si vous recevez le diagnostic d'une maladie couverte. Vous n'aurez alors peut-être pas à cesser les cotisations à vos placements ou accéder à votre épargne durement gagnée.

Le cancer frappera un Canadien sur deux au cours de sa vie, je crois qu'il est sensé de confier ce risque à quelqu'un d'autre¹.



POURQUOI L'ASSURANCE MALADIES GRAVES EST UNE SOLUTION INTELLIGENTE

Votre cliente ou votre client peut protéger ses placements contre une maladie grave de deux façons : il peut protéger une partie de son placement ou il peut se protéger lui-même au moyen d'un contrat d'assurance maladies graves. Entre le choix de bloquer 100 000 \$ de son portefeuille comme fonds en cas d'urgence médicale ou payer une prime beaucoup plus petite chaque, la plupart des clients choisiront la deuxième option. Pour présenter ce point, vous pourriez dire ceci :



À vrai dire, peu importe l'état de santé actuel, personne n'est à l'abri d'un problème de santé comme le cancer, la crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral (AVC). Près d'un Canadien sur deux souffrira d'un cancer au cours de sa vie. Malheureusement, plusieurs devront accéder au capital de leur épargne-placement pour les aider dans leur rétablissement.

Puisque la probabilité de recevoir le diagnostic d'une maladie grave couverte est élevée, je crois qu'il est prudent d'élaborer un plan d'urgence afin d'accéder à des fonds si une maladie devait survenir. Heureusement, il y a une meilleure façon que d'affecter la somme de 100 000 \$ de votre portefeuille aux soins liés à un problème de santé potentiel.

Un médecin a inventé un produit appelé l'assurance maladies graves où vous pouvez consacrer une somme beaucoup plus petite à une prime d'assurance mensuelle qui injecterait la somme de 100 000 \$ dans votre ménage si vous deviez recevoir le diagnostic d'une maladie grave couverte.

La plupart des clients choisiraient de mettre de côté la prime mensuelle moins élevée et profiter du 100 000 \$ provenant de leurs placements pour des trucs comme les voyages, le golf, etc.



LES FONDS ENREGISTRÉS PAR RAPPORT AUX FONDS NON ENREGISTRÉS

À QUI CELA S'ADRESSE-T-IL? Les clients qui détiennent un fonds d'urgence non enregistré.

Certaines personnes pourraient défendre l'idée qu'ils n'ont pas besoin d'une assurance maladies graves puisqu'ils disposent d'argent dans un compte d'urgence auquel ils peuvent avoir accès au besoin. Habituellement, il s'agit d'un compte non enregistré ou d'un CELI. Bien qu'il s'agisse d'un concept de planification financière avisée comparativement à l'utilisation de placements imposables, la plupart des gens ne réalisent pas que le fait d'avoir un compte d'urgence pourrait ne pas s'avérer la meilleure façon de financer tous les types de risques. Grâce à l'assurance maladies graves, vous pouvez montrer à votre client une façon plus pratique d'accéder à des fonds si l'urgence était causée par une maladie grave.



Je crois que chaque personne nécessitant des fonds pour l'aider ou aider un membre de la famille à passer à travers une épreuve difficile, comme un cancer, prendrait l'argent d'une source non imposable comme son compte non enregistré ou son CELI au lieu d'avoir recours à ses comptes enregistrés imposables. Le fait d'utiliser ces comptes non imposables est plus efficace que de retirer des fonds d'une source exigeant de payer de l'impôt.

La plupart des gens ne savent pas qu'il existe une façon d'accéder à des fonds pour composer avec une situation aussi grave qu'un cancer. Il s'agit de l'assurance maladies graves et celle-ci est beaucoup plus efficace que d'avoir à utiliser ses propres fonds non imposables. Un médecin a collaboré avec les assureurs pour élaborer ce produit qui nous permet de payer une petite somme (ou de réacheminer une petite somme chaque mois de vos placements) à la compagnie d'assurance et, advenant une maladie grave, la compagnie vous verserait une prestation. Ce paiement est libre d'impôt et ne vous coûte qu'une fraction de chaque dollar que vous auriez eu à retirer de votre épargne non imposable. Vous pouvez utiliser l'argent comme bon vous semble pour vous aider, vous et votre famille, dans le processus de rétablissement, et la bonne nouvelle est que vous n'avez pas à vous préoccuper de réapprovisionner votre compte d'épargne non enregistré après le rétablissement.

Bref, moyennant une prime relativement petite, vous vous protégez vous-même et votre épargne, si vous recevez le diagnostic d'une maladie grave et c'est une façon beaucoup plus efficace de vous protéger comparativement à devoir accéder à votre épargne durement gagnée.

Le cancer frappera un Canadien sur deux au cours de sa vie, je crois qu'il est sensé de confier ce risque à une compagnie d'assurance¹.

LES FONDS ENREGISTRÉS PAR RAPPORT AUX FONDS

À QUI CELA S'ADRESSE-T-IL? Les clients réticents au risque.

La question suivante est courte, mais intéressante et peut stimuler la conversation avec votre cliente ou votre client. Cette question est plus efficace dans un contexte volatil du marché lorsque les gens se sentent plus vulnérables au risque de leur portefeuille.

Votre portefeuille est-il exposé au risque d'un problème de santé?

OU

Votre portefeuille est-il protégé contre le risque d'un problème de santé?



La plupart des clients répondront par « Que voulez-vous dire? ».

Malheureusement, l'incidence élevée des maladies graves telles que le cancer, la crise cardiaque et l'accident vasculaire cérébral (AVC) fait en sorte que plusieurs Canadiens devront puiser à même leur épargne-placement durement gagnée pour les aider financièrement avec la maladie et leur rétablissement.

Tout retrait, qu'il soit considérable ou minime pourrait avoir une incidence importante sur le plan financier à long terme. Pire encore, si les retraits sont effectués lorsque les marchés et les portefeuilles sont en baisse, les effets négatifs de retirer des fonds s'aggravent davantage.

Heureusement, un médecin a créé une nouvelle façon progressive de transférer le risque financier que comporte le diagnostic d'une maladie grave de votre portefeuille à une compagnie d'assurance. Avec l'assurance maladies graves, nous réaffectons une petite portion de votre épargne chaque mois à une compagnie d'assurance. En faisant cela, si vous souffrez d'une maladie grave qui est couverte par le contrat, la compagnie d'assurance vous versera une prestation libre d'impôt plutôt que d'avoir à puiser dans votre épargne. Près d'un Canadien sur deux devra faire face à un cancer au cours de sa vie; croyez-vous qu'il est sensé d'explorer cette option?



LE REMBOURSEMENT DES PRIMES

À QUI CELA S'ADRESSE-T-IL? Aux clients à valeur nette élevée ou détenant un portefeuille important.

Les clients qui détiennent des placements importants sont d'excellents candidats à l'avenant de remboursement des primes au décès, au rachat ou à l'expiration dans le cadre de votre discussion d'assurance maladies graves. Avec l'avenant de remboursement des primes, vous pouvez positionner l'assurance maladies graves comme un produit possédant une possibilité de rendement important, mais un taux de rendement de 0 %. La plupart des autres placements qui comportent des taux de rendement potentiels importants viennent avec le risque de réduction ou même de la perte complète du capital investi.

Avec l'assurance maladies graves, un taux de rendement ultime de 0 % est en réalité une très bonne chose, puisque cela signifie que le client a vécu plusieurs années sans recevoir le diagnostic d'une maladie grave et sans perte de capital.



ARGUMENTAIRE DU CONSEILLER

En mettant en place une assurance maladies graves, vous payez une prime relativement petite et si vous recevez le diagnostic d'une maladie grave couverte, la compagnie d'assurance vous verserait une prestation plus importante que le montant total des primes que vous avez payées. Il s'agit d'une façon plus efficace que d'avoir à accéder à votre épargne durement gagnée.

Le cancer frappera près d'un Canadien sur deux, je crois qu'il est sensé de confier ce risque à une compagnie d'assurance¹.

Nous pouvons structurer ce produit de façon à ce que si vous deviez mourir avant que la prestation d'assurance maladies graves soit payable ou que le contrat expire, la compagnie d'assurance rembourse la totalité des primes admissibles payées aux ayants droit à votre succession. De plus, si vous demeurez en santé pendant 20 ans ou plus, vous pouvez annuler votre couverture et recevoir le remboursement de toutes vos primes admissibles.

Cela donne donc lieu à plusieurs possibilités :

1. Vous souffrez d'une maladie grave couverte et vous obtenez une prestation en vertu du contrat d'assurance.
2. Vous décédez et « vous » recevez le remboursement de toutes vos primes admissibles.
3. Idéalement, vous conservez votre contrat jusqu'à son expiration et vous ne souffrez jamais d'une maladie grave, ce qui donne un rendement de 0 % qui vous coûte une infime partie de l'ensemble de votre portefeuille.

Ce taux de rendement de 0 % devrait être notre objectif commun, ce qui signifie que vous n'avez pas à souffrir d'un cancer, d'une crise cardiaque ou d'un accident vasculaire cérébral (AVC).



SI L'ASSURANCE MALADIES GRAVES ÉTAIT UN PRODUIT DE PLACEMENT

À QUI CELA S'ADRESSE-T-IL? Les investisseurs spéculatifs.

Cette stratégie sera plus efficace auprès des clients qui ne sont pas habituellement pas favorables à l'assurance et auprès des investisseurs spéculatifs. Cette approche vise à présenter le taux de rendement interne de l'assurance maladies graves avec un avenant de remboursement de primes et leur demander si un véhicule qui offre des possibilités de rendement considérable dans l'éventualité d'un diagnostic précoce offrant également le remboursement intégral du capital grâce à l'avenant de remboursement des primes.

Il est fascinant de voir comment plusieurs clients investissent une partie de leur argent dans des véhicules qui n'ont pas un rendement-risque favorable comparativement à celui de l'assurance maladies graves.

Certains conseillers pourraient se sentir mal à l'aise de positionner un taux de rendement élevé associé au diagnostic comme étant un élément positif et nous sommes d'accord. On ne peut pas dire qu'il est souhaitable de souffrir d'une maladie grave, peu importe les possibilités de rendement, c'est pourquoi cette stratégie comprend le remboursement des primes. Le conseiller et le client devraient tous deux espérer un pourcentage de rendement de zéro, ce qui veut donc dire aucun diagnostic, mais plutôt le maintien d'une bonne santé.





J'aimerais vous montrer un produit aujourd'hui et s'il s'agissait d'un produit de placement et non d'un produit d'assurance, plusieurs investisseurs croiraient que ça semblerait trop beau pour être vrai.

Il s'agit de l'assurance maladies graves et, en échange d'une prime mensuelle, au diagnostic d'une maladie grave couverte comme un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral (AVC), vous recevez une prestation libre d'impôt pour vous aider, vous et votre famille, lors du processus de rétablissement.

Le cancer frappera un Canadien sur deux au cours de sa vie, plusieurs personnes recevront des remboursements considérables au cours d'une période difficile. Je préférerais que mes clients reçoivent ces fonds d'une compagnie d'assurance plutôt que d'avoir à puiser dans leur épargne durement gagnée.

Je ne souhaite aucunement que tous mes clients souffrent d'une maladie grave ni reçoivent une prestation d'assurance maladies graves.

Ce que vous devriez par contre savoir est que nous pouvons structurer ce produit de façon à ce que, si vous ne recevez pas le diagnostic d'une maladie grave couverte pour une durée de 20 ans ou plus, vous puissiez annuler la couverture afin d'obtenir le remboursement de la totalité des primes payées admissibles.

Cette protection contre les risques de baisse est très différente de la majorité des produits ou placements qui vous permettent d'obtenir un rendement considérable, votre capital risque habituellement de baisser.

Je sais que plusieurs de mes clients, malheureusement, auront à faire face au diagnostic d'une maladie grave et profiteront du versement d'une prestation considérable, mais je préfère que ceux qui demeurent en santé reçoivent le remboursement de toutes les sommes payées*.



NOTA : il est important de lire le contrat pour obtenir toutes les précisions sur la façon dont le remboursement des primes fonctionne et pour savoir quelles primes sont admissibles au remboursement.

¹ SOURCE : Société canadienne du cancer <https://www.cancer.ca/fr-ca/cancer-information/cancer-101/cancer-statistics-at-a-glance/?region=qc>

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.